



Pour diffusion immédiate

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le conseil de la MRC de La Haute-Côte-Nord contribue au développement économique et culturel de son territoire.

Les Escoumins, le 18 mai 2021. – En séance ordinaire aujourd’hui, le conseil de la MRC de La Haute-Côte-Nord a adopté une série de décisions portant sur le développement économique, sur la culture et sur la sécurité civile.

- **Fonds régions et ruralité (FRR) volet 4 – Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale**

Le conseil adopte l'entente de vitalisation présentée par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation dans le cadre du volet 4 du *Fonds régions et ruralité* (FRR). Ce programme permettra à la MRC de pouvoir soutenir des projets de développement avec un montant de près de cinq million de dollars dans les huit municipalités du territoire sur une période de cinq ans.

- **Près de 50 000 \$ en aide à des projets**

De l'aide financière, totalisant près de 27 000 \$, a été accordée à des organismes et entreprises pour la réalisation de projets communautaires et récréatifs. L'aide provient de divers fonds, politiques et programmes du Service de développement économique de la MRC. En matière de culture, du soutien financier, totalisant près de 24 000 \$, a été accordé à deux municipalités ainsi qu'à un organisme. Cette aide provient du *Programme Aide aux initiatives de partenariat 2021-2023* (Entente de développement culturel). Une demande a également été accordée dans le cadre du Programme de service d'aide-conseil en rénovation patrimoniale (SARP).

- **Plan de sécurité civile du TNO Lac-au-Brochet**

Afin de se préparer aux sinistres, la MRC, agissant à titre de municipalité locale pour le TNO Lac-au-Brochet, doit identifier à son Plan de sécurité civile des emplacements substituts pour le centre de coordination municipal, le centre de services aux personnes sinistrées, le centre d'hébergement temporaire et le lieu pour la tenue des activités de presse. La MRC entrevoit de ratifier une entente d'entraide mutuelle avec la Municipalité

des Escoumins et la Ville de Forestville afin de respecter certaines obligations prévues au Plan de sécurité civile du TNO Lac-au-Brochet.

- **Invitation aux gens à se faire vacciner**

Par ailleurs, Madame Micheline Anctil, préfet de la MRC de La Haute-Côte-Nord, a profité de cette séance pour inviter toute la population du territoire à se faire vacciner contre la COVID-19. Elle précise que c'est la seule façon d'en finir avec la situation difficile que nous vivons depuis près de quinze mois.

N.B. L'enregistrement des séances du conseil est disponible sur le site Internet de la MRC (www.mrchcn.qc.ca) et sur les ondes de TVR7. Les procès-verbaux peuvent également être consultés sur le site Internet de la MRC.

– 30 –

Source : Paul Langlois, directeur général
Tél. : 418 233-2102 ou 1 866 228-0223, poste 207
directeurgeneral@mrchcn.qc.ca